

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20260925_P_104
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Services à la population

Objet : Signature d'une convention avec « Ecole des Parents et des Educateurs de la Loire » pour la mise en place d'ateliers pour des échanges autour du consentement, du respect de son corps et celui des autres lors des journées de la parentalité en faveur des parents et adolescents du territoire dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute et d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité ».

Le Président,

N° 20260925_P_104

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Ecole des Parents et des Educateurs de la Loire
15 rue Claudius Buard
42100 Saint Etienne**

Pour la pour la mise en place d'ateliers autour du consentement et du respect de son corps et celui des autres dans le cadre des journées de la parentalité en faveur des parents et adolescents (9-18 ans) du territoire.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Date : Le 21 octobre 2026

Lieu : Gymnase G1 de Saint Just Malmont

Public : Parents et Adolescents du territoire

Montant : 346.00TTC

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 25 septembre 2026,

AR Prefecture

043-244301131-20260925-20260925_P_104-AU
Reçu le 05/10/2026

Le Président,

Frédéric GIRODET

